

■ **Noël & Schmutz Sàrl**, à Crans-près-Céligny, CH-550-1039192-2, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 22.04.2004, p. 17). Statuts modifiés le 19 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000. Dès lors les associés-gérants Noël Mary-Lou, maintenant domiciliée à Nyon, élue présidente, et Schmutz Olivier détiennent chacun 10 parts de CHF 1'000. Selon déclaration des gérants du 19 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 11117 du 07.07.2009
(05133016 / CH-550.1.039.192-2)